

▶ NOTES ◀



AUTO-ÉCOLE SAINT LOUIS

16 Avenue du Général Leclerc
04 90 30 97 40

AUTO-ÉCOLE DES ÉTUDIANTS

89 Avenue des étudiants
04 32 81 11 45

AUTO-ÉCOLE DE L'ARC

251 Avenue de l'Arc de Triomphe
04 90 34 58 86

ECF - ÉCOLE DE CONDUITE FRANÇAISE

53 Avenue Charles de Gaulle
04 65 67 00 90

CER ORANGE

160 Avenue Charles de Gaulle
04 90 34 04 71

▶ CONTACTS ◀



POLITIQUE DE LA VILLE
04 90 51 41 45

....

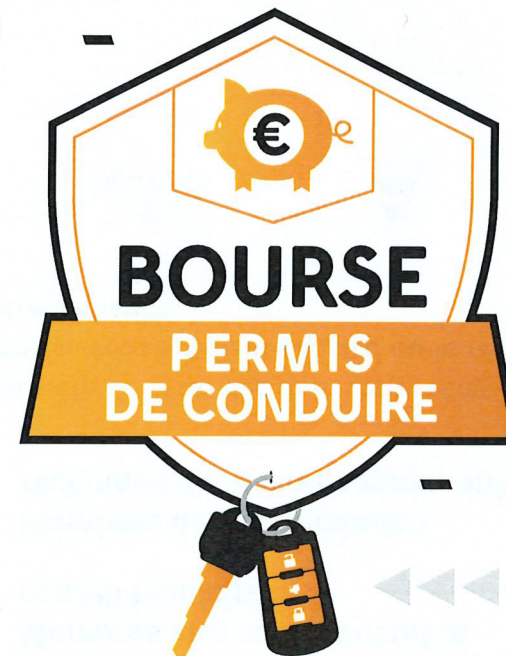


ACCUEIL
04 90 51 47 67

....



ACCUEIL
04 90 11 06 30
SIÈGE
04 90 35 60 85



LE PROJET

Vous êtes Orangeois depuis 1 an et âgé entre 18 et 25 ans révolus ?

Vous souhaitez obtenir le permis de conduire et vous avez besoin d'un coup de pouce ?



La Bourse au Permis de conduire automobile consiste en la prise en charge, par la ville d'Orange, d'une partie du coût, en échange de 36 heures d'activités d'intérêt collectif effectuées au sein de la collectivité.



Attention, vous ne pouvez bénéficier de cette bourse qu'une seule fois ! ◀◀◀

MONTANT DE LA BOURSE : 300€

INSTRUCTIONS

Chaque jeune peut être accompagné par la Mission locale du Haut Vaucluse ou le CCAS dans la complétude de leur dossier qui doit comprendre :

- ▶ LA SITUATION FAMILIALE
- ▶ LE PARCOURS
- ▶ LE PROJET PROFESSIONNEL



36 HEURES D'ACTIVITÉS D'INTÉRÊT COLLECTIF

Tout service communal peut accueillir les jeunes au regard du projet professionnel.

La bourse sera versée directement à l'auto-école lorsque vous aurez satisfait aux 36 heures de présences dans un service communal.

DÉCISION

Les dossiers seront présentés en commission.

Cette commission se compose de :

- ▶ **Membres élus représentant le conseil municipal**
- ▶ **Membres de la commission technique de l'accompagnement social**

À la suite de cette décision, vous recevrez un courrier vous notifiant l'accord ou le rejet de votre demande.



ACCEPTATION

Lorsque le dossier a reçu un avis favorable, une convention liant la collectivité, l'auto-école et vous-même, doit être signée.

Il y sera mention :

- ▶ **Obligations du jeune**
- ▶ **Obligations de la commune**
- ▶ **Obligations de l'auto-école**